La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers

Fiche méthode

(Géographie Tle · Thème 3 · L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes · Question spécifique sur la France)

La démarche de la composition

1. J'analyse le sujet. Je définis chaque terme et je délimite l'espace. Ex. « Les territoires transfrontaliers français : des dynamiques différenciées » : territoires situés de part et d'autre d'une frontière, reliés par des flux et des coopérations ; « différenciées » invite à comparer ; toutes les frontières, terrestres, maritime (Manche) et ultramarines.

2. Je pose une problématique. Ex. « Pourquoi l'ouverture des frontières, qui a fait naître des territoires transfrontaliers dynamiques, produit-elle des situations aussi différentes selon les frontières françaises ? »

3. Je construis un plan qui compare, pas un catalogue. Ex. I. L'ouverture fait naître des territoires de flux ; II. Des coopérations qui les institutionnalisent ; III. Des dynamiques différenciées (polarisée, équilibrée, de projets, filtre).

4. Je rédige l'introduction (accroche localisée, définitions, problématique, plan) et une conclusion qui répond, puis ouvre (règles dérogatoires, thème conclusif sur les régions).

Le réflexe — un paragraphe = une idée, prouvée par un exemple localisé et daté ; au moins un changement d'échelle par partie (bassin de vie, région, État, Union). Couples utiles : barrière / interface, intégration / asymétrie, coopération / concurrence, ouverture / refrontiérisation, centre / périphérie.

Cas 1 · Définir la frontière et le territoire transfrontalier

Réflexe — ce que la frontière sépare, ce qui la franchit, ce qu'elle filtre.

Exemple. En une phrase.

Une discontinuité qui ne disparaît pas avec l'ouverture : ce sont ses écarts qui font naître les flux.

Attention — Schengen supprime les contrôles systématiques, pas les frontières.

Cas 2 · Expliquer un flux frontalier

Réflexe — un différentiel, puis ce qui l'amplifie ou le freine, avec un ordre de grandeur daté.

Exemple. Deux pays voisins comparés.

Un écart de salaire fort et une langue commune donnent un flux massif ; un écart plus faible et une langue différente, un flux deux fois moindre.

Attention — le frontalier se définit par ses lieux de travail et de résidence, pas par sa nationalité.

Cas 3 · Présenter un outil de coopération

Réflexe — date, auteur, échelle.

Exemple. Emboîter les échelles.

Un bassin de vie, une région, un traité entre États, un programme européen : quatre outils, quatre échelles.

Attention — la convention de Madrid vient du Conseil de l'Europe ; un GECT gère, il ne légifère pas.

Cas 4 · Étudier un espace très intégré

Réflexe — un outil et une limite pour chaque ensemble.

Exemple. Nuancer l'intégration.

> Une agglomération partagée, des équipements communs, mais une langue qui recule et une marge peu peuplée.

Attention — intégré ne veut pas dire homogène.

Cas 5 · Analyser une asymétrie

Réflexe — pôle d'emploi étranger, espace résidentiel, transport, fiscalité.

Exemple. Qui finance ?

> L'impôt prélevé d'un côté, reversé en partie ou pas du tout : deux voisins, deux régimes.

Attention — la Suisse n'a pas un régime fiscal unique pour les frontaliers.

Cas 6 · Classer les dynamiques

Réflexe — intensité et sens des flux, forme de la coopération, contrôles.

Exemple. Quatre types.

> Intégration polarisée, intégration plus équilibrée, coopération de projets, frontière-filtre : un exemple localisé par type.

Attention — une frontière de montagne n'est pas forcément peu intégrée.

Les pièges

- Confondre frontalier (d'un seul côté) et transfrontalier (de part et d'autre).
- Écrire que Schengen a « supprimé les frontières ».
- Oublier que plusieurs voisins ne sont pas dans l'UE : Suisse (membre de Schengen), Monaco, Andorre.
- Attribuer la convention de Madrid (1980) à l'Union européenne.
- Présenter tous ces territoires comme gagnants, ou oublier la Manche et l'outre-mer.
- Faire un catalogue frontière par frontière au lieu de classer.
- Inventer des chiffres précis : « plus de 400 000 frontaliers » vaut mieux qu'un chiffre à l'unité qu'on ne peut garantir.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).